



PUBLIÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC
VOLUME 1, NUMÉRO 3 – QUÉBEC, AUTOMNE 2000

Colloque
LE PARLEMENTARISME AU XXI^e SIÈCLE

Un colloque sur l'un des grands enjeux actuels

Notre Amicale n'est pas une amicale comme les autres. Bien sûr, comme toute amicale qui se respecte, elle veille à établir de bons rapports entre ses membres, ce qui, en l'occurrence, est particulièrement enrichissant. En effet, c'est avec une joie peu commune que les anciens parlementaires retrouvent leurs collègues et puisent dans leur expérience et leurs souvenirs.

Au-delà de cet objectif de base, les fondateurs de notre Amicale ont élargi son rôle. La Loi sur l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, sanctionnée le 17 décembre 1993, stipule à l'article 6 que le premier objet de l'Amicale est « de mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés et conseillers législatifs du Parlement du Québec au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec ». À l'article 7, la loi précise que l'Amicale peut « former des groupes d'étude et organiser des rencontres, des colloques et des conférences où les anciens parlementaires pourront échanger des idées avec les participants et se renseigner sur des questions d'intérêt commun ».

En juin dernier, quatre députés de l'Assemblée nationale, trois péquistes et une libérale, ont dressé un constat sévère sur les carences de notre Parlement. M^{me} Monique Gagnon-Tremblay et MM. Claude Pinard, Matthias Rioux et Sylvain Simard avaient été chargés d'étudier le fonctionnement des commissions parlementaires. Leurs conclusions touchent l'ensemble de l'institution parlementaire qui, à leur avis, « est de moins en moins le lieu des grands débats de société ». Ils jugent en outre que « nombre de projets de lois sont préparés trop vite et que l'Assemblée nationale ne prend pas tout le temps nécessaire pour bien évaluer tous leurs impacts ».

Le colloque international sur le parlementarisme qui aura lieu à Québec en septembre 2001, sous les auspices de l'Amicale et de l'Assemblée nationale, sera donc tout à fait opportun. À l'échelle internationale, l'institution parlementaire subit les assauts de la mondialisation qui permet aux grandes entreprises multinationales d'exercer une influence croissante sur les enjeux culturels et écologiques. Les États et leurs Parlements risquent ainsi d'être dépouillés d'une partie de leurs pouvoirs.

Tous les membres de l'Amicale souhaiteront sans doute participer à cette grande rencontre.

Pierre de Bellefeuille
Président du conseil d'administration
Président du colloque

Le rayonnement de l'Amicale appartient à tous ses membres

Il nous est probablement tous arrivé, dans le passé, et de même en est-il encore aujourd'hui, de nous associer à d'autres parlementaires anciens ou actuels, toutes tendances confondues, dans le but de défendre une juste cause sans tenir compte de la couleur partisane dont notre orientation politique nous a revêtus.



En pareille circonstance, nos divergences d'opinions cèdent rapidement le pas à un objectif commun, et ce dernier devient l'élément déterminant de chacune des actions que nous posons ensemble à cet égard.

Une relecture du projet de loi instituant l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, et particulièrement l'article 6 qui en définit les objets, permet de constater que la pertinence d'y inclure l'indispensable esprit de solidarité requis entre ses membres n'a pas échappé aux initiateurs de l'Amicale. Notre adhésion à un parti politique et le processus démocratique nous ont d'abord ouvert les portes de l'Assemblée nationale, faisant de chacun de nous, par la suite, un membre actuel ou potentiel de l'AAPQ.

Il nous appartient maintenant d'œuvrer au rayonnement de notre Amicale. Les nombreuses années d'expériences diverses réunies au sein d'une même association d'anciens parlementaires peuvent devenir un tremplin exceptionnel pour concevoir des projets d'envergure, si tant est que l'allégeance de chacun et de chacune des membres puisse passer au second plan en certaines circonstances.

Aussi imparfaits que puissent paraître la structure et le mode de fonctionnement actuels, nous devons à la fois nous en accommoder et travailler ensemble de bonne foi à les améliorer, dans cet esprit de solidarité qui doit caractériser les réalisations de l'AAPQ.

Aline Saint-Amand

1045 rue des Parlementaires de retour à Télé-Québec

L'émission *1045 rue des Parlementaires* reprend l'antenne à Télé-Québec à compter du lundi 9 octobre à 19 h 30. Toutes les semaines, les émissions seront présentées en reprise le mercredi à 13 h 30 et le jeudi à 15 h 30.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN BREF

- L'assemblée générale de l'AAPQ du 17 mai 2000 s'est tenue avec la participation de 84 de ses 195 membres. L'assemblée annuelle a été précédée d'un déjeuner offert par l'Amicale au restaurant Le Parlementaire.
- M. Marcel Masse, ancien parlementaire, président de la Commission des biens culturels, a présenté, lors de l'assemblée générale, un document relativement à la mise sur pied d'un Comité des archives des anciens parlementaires. Une première réunion a eu lieu pour établir les paramètres, les objectifs, les étapes et les actions à poser. Dans un deuxième temps, des membres de l'AAPQ qui manifestent ou qui ont déjà manifesté un intérêt certain pour les archives, l'histoire, le patrimoine seront sollicités afin de faire partie du Comité permanent des archives des anciens parlementaires.

Conseil d'administration 2000-2001



Photo : Roch Thérioux

Dans l'ordre habituel : *Bertrand Goulet; Jérôme Proulx; Louis-Philippe Lacroix, secrétaire-trésorier; Pierre de Bellefeuille, président; Denis Hardy, vice-président; Aline Saint-Amand.*

- À sa dernière réunion, le conseil a formé un comité ayant pour mandat de réviser le Règlement de l'AAPQ, afin de donner suite à une résolution adoptée lors de l'assemblée générale de mai dernier. Les travaux de ce comité seront dirigés par M^e Denis Hardy.
- Le conseil entreprend les démarches pour créer une fondation afin de faciliter la recherche du financement nécessaire à la réalisation de divers projets de l'Amicale.
- Le 19 octobre prochain, pour rendre hommage à Adélar Godbout, la famille et les amis de la famille procéderont au dévoilement d'un monument érigé sur la colline parlementaire. Un autre ancien premier ministre honoré!
- L'Amicale compte, au 1^{er} octobre 2000, 215 membres, comparativement à 169 en 1999.

Le Parlement des sages

L'Amicale s'associe à l'AQDR

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) organisait, les 11, 12 et 13 septembre, une simulation de travaux parlementaires qui se déroulait dans l'enceinte même de l'Assemblée nationale.



Photo : Daniel Lessard

Pendant trois jours, 110 retraités ont vécu la vie parlementaire dans sa réalité, divisés en trois formations politiques, la plus nombreuse formant le gouvernement, la seconde, l'opposition officielle et, enfin, la dernière, la tierce position. Avec l'aide du personnel de l'Assemblée nationale, les députés ont pu vivre toutes les principales étapes d'une session parlementaire.

Le tout a débuté par le discours inaugural du lieutenant-gouverneur, M. Gilles Tittley, suivi du discours d'ouverture de la première ministre, Mme Huguette Beauchamp, du discours du chef de l'opposition officielle, Mme Anne-Marie Lalancette et du discours du chef du deuxième groupe de l'opposition, Mme Marthe Vaillancourt. La séance s'est poursuivie par l'intervention de différents députés des trois partis.

Lors des séances subséquentes, tenues le mardi 13 et le mercredi 14, on a procédé aux affaires courantes et aux affaires du jour. C'est ainsi qu'il y a eu déclaration ministérielle, présentations de projets de lois; pendant cette session, trois projets de lois ont été étudiés, un concernant la mise en œuvre d'un revenu de citoyenneté, un deuxième sur la reconnaissance économique de l'engagement social du citoyen et un troisième sur le programme de transfert du savoir et du savoir-faire en milieu de travail.

Aux affaires du jour, les députés ont procédé à l'adoption du principe de ces trois projets de lois, à leur étude détaillée en commission parlementaire et, enfin, à l'adoption de ces projets de lois.

L'Amicale des anciens parlementaires a collaboré étroitement à la tenue de ce Parlement des sages; le vice-président de l'Amicale, Me Denis Hardy, faisait partie du comité d'organisation et il a agi comme Président du Parlement; un autre membre de l'Amicale, M. Guy Bacon, a agi comme premier vice-président.

De plus, d'autres membres de l'AAPQ ont également rencontré, dans leur milieu respectif, des personnes qui se préparaient à venir siéger comme députés. Ce sont Guy Bacon, de Saint-Lambert; Gilles Baril, de Duparquet; Jean-Paul Bordeleau, de Val-d'Or; Henri Le May, de Pabos Mills; Lucien Lessard, de Forestville et Normand Toupin, de Cap-de-la-Madeleine.



Photo : Daniel Lessard

NOUVELLES BRÈVES

Le Président de l'Assemblée nationale, président honoraire de l'Amicale, a souligné le 25^e anniversaire de vie parlementaire de M. John Ciaccia lors d'une réception à



Photo : Daniel Lessard

laquelle participaient d'anciens collègues de M. Ciaccia et membres de l'AAPQ. De plus, il faut souligner que, récemment, M. Ciaccia a publié, chez Leméac, *La crise d'Oka : le miroir de notre âme*.

M. Paul Gérin-Lajoie, fondateur de la Dictée P.G.L., est venu rencontrer la finaliste de l'école Bourg-Royal de Charlesbourg, Marie-Andrée Tremblay, et les autres finalistes de la région qui ont fait partie des 104 finalistes de la grande finale de la Dictée P.G.L. présentée sur les ondes de Radio-Canada, le 28 mai dernier.



Photo : Charlesbourg Express

...

Depuis le mois de juin, l'Hôtel du Parlement et les édifices parlementaires au cœur de la capitale nationale brillent d'un nouvel éclat. La spectaculaire mise en lumière de ces édifices est à voir lors d'une prochaine visite à Québec.

Remise de la première bourse du fonds Robert-Bourassa



Photo : Daniel Lessard

Le 1^{er} juin dernier, le président du Fonds Robert-Bourassa, M. Pierre Fortier, a remis une bourse de 5 000 \$ à Mme Hélène D'Anjou, étudiante au doctorat à l'Université de Montréal. La première bourse du Fonds Robert-Bourassa, créé afin de soutenir la recherche sur le cancer, a été décernée grâce aux contributions d'anciens et d'actuels parlementaires. L'événement s'est déroulé en présence du premier ministre, M. Lucien Bouchard, du chef de l'opposition officielle, M. Jean Charest, de M. Pierre Fortier et du Dr Pierre Chartrand, respectivement président et directeur de l'Institut du cancer de Montréal, ainsi que du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau.

Décoration à titre posthume

Au cours de la même cérémonie, le grade de Grand Officier de La Pléiade a été décerné à titre posthume à l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. Ses enfants, M. François Bourassa et Mme Michèle Bourassa, ont reçu l'insigne en son nom des mains du président de l'Assemblée nationale M. Jean-Pierre Charbonneau.



Photo : Daniel Lessard

La Pléiade, Ordre de la francophonie et du dialogue des cultures, est l'ordre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). À vocation internationale, elle est destinée à reconnaître les mérites éminents des personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'APF.

Colloque LE PARLEMENTARISME AU XXI^e SIÈCLE

Du 11 au 14 septembre 2001 se tiendra au Parlement de Québec le colloque *Le parlementarisme au XXI^e siècle* sous la présidence d'honneur du Président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Pierre Charbonneau. Des conférenciers venus des Amériques, d'Europe et d'Afrique viendront débattre de l'état du parlementarisme, de ses maux et de son avenir. Les députés du Québec, anciens et actuels, participeront à ces débats qui prendront la forme de plénières, lesquelles se dérouleront en la salle du Conseil législatif.

Les thèmes retenus pour ce colloque :

- Quelles sont les racines du mal démocratique?
- Le déclin du Parlement est-il irréversible?
- Peut-on faire échec aux partis et aux tenants d'une seule cause, la leur?
- Quelles sont les limites de la responsabilité ministérielle?
- Doit-on et peut-on réinventer le Parlement?
- À l'ère d'Internet, vers la résurrection du citoyen?



Photo : Roch Thérioux

M. Gilles Lesage, journaliste, auteur du document de réflexion pour le colloque, en a décrit les grandes lignes lors de l'assemblée générale de mai dernier.

La présentation de M. Lesage a suscité un grand intérêt. L'auteur a apprécié les interventions des participants, qui ont eu grand plaisir à revoir cet ancien journaliste de la Tribune de la presse.

CHRONIQUE DU LIVRE

Jérôme Proulx vous suggère :



Photo : Clément Allard

Rouge, Bleu. *La Saga des Prévost et des Nantel* par Serge Laurin

Cette saga abondamment illustrée, bien écrite, très structurée et surtout très documentée se lit comme un roman. Cette chronique des Basses-Laurentides nous rappelle les grands et les petits événements qui ont marqué, pendant plus d'un siècle, la circonscription de

Terrebonne - aujourd'hui les circonscriptions de Prévost, Groulx et Terrebonne - fief des grands noms de notre histoire nationale : Papineau (André Benjamin), Lafontaine, Morin, Chapleau, Nantel, Prévost, David, Bertrand et Denis Hardy.

Ce livre décrit deux grandes familles, celle des Nantel, les Bleus, et celle des Prévost, les Rouges. Ces notables, membres de cette élite influente, furent omniprésents dans leur région jusqu'à la mort de Bruno Nantel en 1940 et celle de Jules Édouard Prévost en 1943.

Chacune des familles a eu ou son notaire, ou son avocat, ou son curé, ou son cultivateur, ou son médecin, ou son député, ou son ministre, ou son journaliste. Elles furent présentes à tous les niveaux de décision, au fédéral, au provincial, au municipal, dans le milieu scolaire, dans le monde des affaires et aussi dans la vie culturelle. Elles se sont disputé les premières fonctions, chacune leur tour et avec autant de succès pour les deux clans.

Dans cette fresque historique défilent devant nous les principaux acteurs de l'époque : Mercier, Asselin, Laurier, Baldwin, Taschereau, Duplessis, etc. C'est donc de l'histoire nationale puisque l'auteur inscrit son récit local et régional dans une perspective historique allant des troubles de 1837-1838 jusqu'à la conscription, du gouvernement Laurier jusqu'aux gouvernements Bennett et King.

C'est voir et revoir notre histoire nationale à partir d'un comté, avec une multitude de personnages qui ont bâti « l'arrière pays ».

Autour de ces deux grandes familles oeuvrent les Labelle, les Parent, les Bertrand, les Masson, les Rolland, les de Bellefeuille, tous ceux-là qui ont façonné « le Nord » et la région.

C'est l'histoire de la famille de Guillaume Prévost, de Sainte-Anne-des-Plaines, dont quatre des onze enfants jouèrent un rôle de premier plan au milieu du XIX^e siècle : ce sont Mélasipe, Melchior, Jules-Édouard et Wilfrid; on les appellera les « Lions du Nord » tellement ils prenaient de la place dans leur milieu. Quatre des petits-enfants de Guillaume marqueront aussi l'histoire de leur région : Henri, le médecin; Jules-Édouard, le journaliste et sénateur; et Jean, l'avocat et député-ministre; quant à lui, le Père Eugène Prévost (1860-1946) eut une vie tout aussi remplie. Il fut, au Vatican, très influent auprès de

plusieurs papes et il fonda deux communautés religieuses, la Fraternité sacerdotale et les Oblates de Béthanie.

Les Nantel eurent comme ancêtre Guillaume (1816-1857). Quatre de ses enfants se signalèrent particulièrement : le curé Antonin, du Séminaire Sainte-Thérèse; l'inspecteur d'école Pacifique; Guillaume-Alphonse, le député-ministre; et Bruno, l'avocat. Leurs descendants laissèrent aussi leur marque dans leur milieu.

Rarement aura-t-on vu, au Québec, deux familles, deux clans s'affronter aussi intensément pendant aussi longtemps. On les verra parfois changer de côté, « virer capot », mais pas trop longtemps; ils sauront revenir à leur idéologie première. Quelquefois, on les verra faire la paix, dans certaines circonstances; à la fin, ils reviendront à leurs luttes premières.

L'auteur décrit aussi, avec maints détails croustillants, les habitudes de récompenser les amis du pouvoir et les honnêtes travailleurs d'élection. Cela se faisait au grand jour, sans beaucoup de gêne.

C'est un bouquin que j'ai adoré puisque, natif de Saint-Jérôme, j'ai passé vingt et un ans de ma vie dans ce beau comté des Laurentides, dans ce patelin du curé Labelle.

Rouge, Bleu.

La Saga des Prévost et des Nantel

Serge Laurin, Les Presses de l'Université Laval, Québec 1999, 284 p.

Monument en l'honneur de Jean Lesage

Un monument en l'honneur de Jean Lesage, 19^e premier ministre du Québec a été dévoilé le 8 juin dernier en présence de nombreuses personnalités dont Mme Corinne Lagarde-Lesage. Offert par le Comité des amis de Jean Lesage présidé par M. Raymond Garneau, le monument est installé devant l'Hôtel du Parlement.



Photo : Daniel Lessard

La Commission de la capitale nationale du Québec, chargée de la mise en valeur de la colline parlementaire, a accompagné l'Assemblée nationale et le Comité des amis de Jean-Lesage dans cet hommage rendu au père de la Révolution tranquille, 40 ans après l'élection de « l'équipe du tonnerre ».

M^e Jean Lesage fut premier ministre du Québec de juillet 1960 à juin 1966. Il est décédé à Sillery le 12 décembre 1980, à l'âge de 68 ans.

Cet hommage rendu à Jean Lesage s'ajoute à d'autres gestes posés à la mémoire de l'ancien premier ministre dans la capitale nationale, notamment l'autoroute Jean-Lesage, l'aéroport international Jean-Lesage, le boulevard Jean-Lesage, de même que l'édifice Jean-Lesage situé sur cette dernière artère.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

- M. Michel Clair, député de Drummond de 1976 à 1985, a été récemment nommé président de la Commission d'étude sur les services de santé.
- M. Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes de 1976 à 1985, n'a pas renoncé à son métier, le journalisme. Il y a trois ans, il a cofondé, avec l'historien et éditeur Jean-François Nadeau, le journal satirique mensuel *Le Couac*. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs organismes, dont le Centre québécois du Pen Club international, les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) et les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Il fait partie du Cercle Godin-Miron, qui se consacre à la réflexion politique, en plus d'être président du conseil d'administration de l'AAPQ et président du colloque sur *Le parlementarisme au XXI^e siècle*.
- Le Dr Victor C. Goldbloom, député de d'Arcy-McGee de 1966 à 1979, est président de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger, membre du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, président du comité exécutif du Congrès juif canadien, région du Québec, et président de sa synagogue. Il demeure actif dans le domaine des relations interconfessionnelles aux niveaux local, national et international. Il s'intéresse particulièrement au problème de l'autisme. Il a été intronisé à l'Ordre de la Pléiade au grade d'Officier. Le Dr Goldbloom a accepté de collaborer à la préparation du colloque *Le parlementarisme au XXI^e siècle*.
- M. Bertrand Goulet, député de Bellechasse de 1976 à 1981, est directeur général du Centre local de développement Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, en plus d'être administrateur de l'AAPQ.
- M. Charles Messier, député de Saint-Hyacinthe de 1985 à 1994, a été choisi par les Nations unies, en décembre 1999, pour travailler avec la Mission intérimaire pour l'administration au Kosovo en tant qu'officier d'affaires civiles. Il a également participé à plusieurs missions en Bosnie-Herzégovine, en Haïti et au Cambodge. Son présent séjour au Kosovo devrait se terminer en juin 2001. Dans son dernier message, il mentionnait que les nouvelles d'ici étaient rares.
Avis aux intéressés : Courriel : c_messier@yahoo.com
- M. Jérôme Proulx, député de Saint-Jean de 1966 à 1970 et de 1976 à 1985, est membre de la Société historique du Haut-Richelieu et administrateur de l'AAPQ.

SOUVENONS-NOUS DE ...

M. Alcide Courcy, député d'Abitibi-Ouest de 1956 à 1970, décédé à Québec le 22 mai 2000 à l'âge de 85 ans.

NDLR - Les membres de l'AAPQ qui voudraient soumettre un article pour une prochaine parution du *Bulletin* sont priés de le faire parvenir à l'une ou l'autre de nos adresses.

Le *Bulletin* est publié trois fois par année par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration de la Direction des communications de l'Assemblée nationale.

Direction

Aline Saint-Amand

Conception et réalisation

Lorraine Arsenault

Joan Deraïche

Collaboration

Pierre de Bellefeuille

Jérôme Proulx

Collaboration spéciale

Denis Hardy

Mise en pages et impression

Presses de l'Assemblée nationale

Amicale des anciens parlementaires du Québec

835, boul. René-Lévesque Est

Bureau RC.55

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : (418) 643-1327

Télec. : (418) 644-3593

Site Internet

Le site de l'AAPQ est logé à l'adresse Internet

de l'Assemblée nationale

www.assnat.qc.ca

Courriel :

larsenault@assnat.qc.ca